



POLYNÉSIE FRANÇAISE
SERVICE DU TOURISME

B.P. 4527 – 98713 Papeete TAHITI
Tél. : 40 47 62 00 - Fax: 40 47 62 04
Courriel : sdt@tourisme.gov.pf
Site internet : www.servicedutourisme.gov.pf

**DECLARATION D'UNE ACTIVITE
D'HEBERGEMENT TOURISTIQUE**

*Loi du Pays n°2018-10 du 29 mars 2018 portant réglementation
en matière d'hébergement touristique en Polynésie française*

Arrivée au Service du tourisme le :

CATEGORIE D'HEBERGEMENT :

- Hôtel de tourisme international
- Pension de famille
- Meublé de tourisme
- Auberge de jeunesse
- Autres (à préciser) :

IDENTIFICATION DU PROPRIETAIRE DE L'HEBERGEMENT TOURISTIQUE

Nom et prénom ou raison sociale :
N° TAHITI : N° RC :
Boîte postale : Code postal :
Téléphone :

IDENTIFICATION ET CARACTERISTIQUES DE L'ETABLISSEMENT

Enseigne commerciale :
Adresse géographique de l'établissement (route, PK, côté mer / montagne) :
Commune : Île :
Email :
Site internet :
Date d'ouverture : Capacité d'accueil (nb de personnes) :
Nombre d'unités d'hébergement :
 Bungalows : Exploitation : Toute l'année
 Chambres : Périodique :
 Autres (à préciser) : (nb de mois ou périodes à préciser)

COMMERCIALISATION PAR UN INTERMEDIAIRE (le cas échéant)

Nom et Prénom ou Raison sociale de l'intermédiaire :
Boîte postale et code postal :
Téléphone ou email :

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT (si différent du propriétaire de l'hébergement touristique)

Nom et prénom :

Boîte postale : Code postal :

Téléphone :

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations portées sur la présente déclaration.

Fait à, le

Le déclarant doit être le propriétaire ou le mandataire dûment habilité

- J'accepte la publication de mon hébergement touristique sur le site du service du tourisme.
- Je n'accepte pas la publication de mon hébergement touristique sur le site du service du tourisme.

Signature :

Pièces à joindre au présent formulaire :

- Une déclaration de création ou modification d'entreprise (formulaire P1/P2/M1/M2) délivrée par le centre de formalité des entreprises (CCISM) **ou** une attestation d'immatriculation à l'ISPF
- Une déclaration sur l'honneur de non condamnation pour crimes ou délits visés à l'article 34 de l'ordonnance de n°58-1298 du 23 décembre 1958.

Avertissement

Tout changement concernant les informations fournies ci-dessus devra faire l'objet d'une nouvelle déclaration

Les données à caractère personnel collectées par le Service du Tourisme, directement auprès de vous font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité la gestion des déclarations d'activité d'hébergement touristique et le recensement de l'offre d'hébergement en Polynésie française. Le traitement de ces données est nécessaire aux missions de service public de la collectivité relatives au contrôle de l'activité d'hébergement touristique. Les données à renseigner dans le présent formulaire sont, à ce titre, obligatoires en application de l'article LP 3 de la loi du Pays n°2018-10 du 29 mars 2018.

Elles sont susceptibles d'être communiquées à l'ISPF, à Tahiti Tourisme et aux communes conformément à la loi du Pays n°2018-10 du 29 mars 2018 et aux textes pris pour son application, et seront conservées le temps nécessaire à la réalisation des finalités du traitement ou dans le respect des prescriptions légales.

Conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit d'opposition pour des raisons tenant à votre situation particulière, que vous pouvez exercer aux adresses suivantes en justifiant votre identité :

Service du Tourisme
BP 4527 - 98713 PAPEETE
sdt@tourisme.gov.pf

Vous pouvez aussi introduire une réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr, sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus.

Pour toute question relative à l'utilisation de vos données, vous pouvez contacter la Déléguée à la Protection des Données (DPO) à l'adresse suivante :

DPO Service de l'Informatique
BP 4574 – 98713 PAPEETE
dpo@informatique.gov.pf